



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

- 1- Le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) exécute au titre de la gestion 2025 dans le cas de son budget d'investissement un programme de passation des marchés publics.
- 2- Les acquisitions et services par voie d'appels d'offres et de demande de renseignement de prix concernent les domaines suivants :
 - Travaux de construction et d'aménagement de parkings ;
 - Fourniture et installation des panneaux solaires ;
 - Acquisition de camion grue ;
 - Travaux de construction de hangars ;
 - Acquisition du matériel informatique ;
 - Fourniture des étrennes
- 3- Des avis spécifiques de passation des marchés seront publiés dans le quotidien national, sur le site web du CNCT (www.cnct.tg) et dans le journal des marchés publics de la Direction Nationale du Contrôle de la Commande Publique (DNCCP).
- 4- La passation des marchés sera conduite conformément aux dispositions du décret N°2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics.
- 5- Les dossiers d'appel à concurrence seront ouverts aux entreprises n'ayant pas fait l'objet d'exclusion dans les procédures de passations des marchés publics.

Toute demande de renseignements complémentaires devra être envoyée à l'adresse ci-après :

A l'attention de la PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Ou à la CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS/CNCT

B.P. 2991, Téléphone : 22 23 71 00 Lomé, Togo

La Personne Responsable des Marchés
Publics

DJAFALO Yéanilé.